

N°004 du Mardi 12 au Lundi 18 Mai 2026 - Prix: 300 Fcfa

Agro-Pastoral NEWS

Bâtissons avec le Partenaire du monde rural

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Grosse menace sur l'agriculture africaine



PRESSIONS DU MARCHÉ MONDIAL SUR LE CACAO

La Côte d'Ivoire et le Ghana se serrent les coudes



SOIXANTENAIRE DE L'ENSA

L'ANADER expose son expertise et ses actions de développement



SOIXANTENAIRE DE L'ENSA

L'ANADER expose son expertise et ses actions de développement

Du 6 au 9 mai 2026, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a participé aux festivités des 60 ans de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA) de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny à Yamoussoukro.



Ces journées, placées sous le thème « *La Formation agronomique, levier de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire* », ont rassemblé plusieurs institutions et acteurs du monde agricole ivoirien et international. L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a marqué sa présence à travers la participation de ses équipes au défilé officiel, un stand d'exposition présentant son expertise et ses actions de développement, ainsi que l'intervention de Madame Nicole APHING-KOUASSI, Directrice Générale Adjointe en charge des Opérations Techniques.

Cette participation de l'ANADER s'inscrit dans la continuité de l'engagement de l'institution en faveur de la modernisation de l'agricul-

ture ivoirienne, de la formation des jeunes talents et de la promotion du leadership féminin dans le secteur agricole.

A Yamoussoukro, les partenaires de l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA) ont salué le rôle majeur joué par cette école dans la formation des cadres agricoles et forestiers de la Côte d'Ivoire, à l'occasion de ces activités marquant son soixantenaire. Les différents partenaires, dont le Ministère des Eaux et Forêts et le

Centre national de recherche agronomique (CNRA), ont procédé à un planting d'arbres à l'occasion de ces festivités. Ces célébrations ont été marquées par un défilé de chars réunissant plusieurs partenaires, notamment le Centre national de recherche agronomique (CNRA), l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) et différentes structures présentes à Yamoussoukro. Des interventions ont ponctué ces journées. Celles

du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, chargé des Productions vivrières, Bernard Kini Comoé, et du Ministre Adama Diawara de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ont animé les festivités. Des stands installés à l'agropole ont permis aux partenaires de présenter leurs expertises et innovations dans les domaines agricoles, forestier et

environnemental. Les activités de planting organisées dans le cadre du jubilé ont visé à sensibiliser les populations sur la protection des massifs forestiers face aux effets des changements climatiques et à la raréfaction des ressources naturelles. Le directeur régional du CNRA à Korhogo, le docteur Fondio Lassina, a, pour sa part, indiqué que l'institution prend une part active au soixantenaire en tant que sponsor et partenaire des festivités. Il a souligné les liens étroits entre le CNRA et l'ENSA, notamment à travers l'accueil de nombreux étudiants en stage ainsi que le recrutement d'ingénieurs et de chercheurs issus de cette école. Le coordinateur scientifique du CNRA à Bouaké, le docteur N'zué Bony, a expliqué que le stand de l'institution met en avant plusieurs variétés agricoles améliorées et adaptées aux changements climatiques, notamment pour le cacao, le maïs, le manioc, le riz, l'igname et le café.

Le chercheur a également mis en avant les innovations du CNRA dans la production de semences de qualité grâce à des techniques hydroponiques favorisant la multiplication rapide de plants sains.

André SELFOUR

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La Côte d'Ivoire attire des entreprises brésiliennes et chinoises

Le Ministre Bruno Koné, en charge de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, poursuit l'ouverture de nouveaux partenariats stratégiques en faveur de la modernisation du secteur agricole.

C'est dans ce contexte qu'il a accordé, vendredi 8 mai 2026, une audience à une délégation de l'entreprise brésilienne CODEVASF. Cette délégation était conduite par M. Lamine Kanté, Premier Conseiller à l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Brésil. Elle a eu pour mission d'explorer

de nouvelles opportunités de coopération agricole entre les deux pays. Évoquant le potentiel du partenariat ivoiro-brésilien, le Ministre Bruno Nabagné Koné a réaffirmé l'ambition de la Côte d'Ivoire de renforcer ses performances agricoles, en soulignant que « *de nombreuses opportunités de collaboration existent entre nos deux pays* ». De son côté, M. José Vivaldo, chef de la délégation brésilienne, a plaidé pour un rapprochement accru entre les deux pays. Il a estimé que « *la Côte d'Ivoire présente aujourd'hui les caractéristiques du Brésil d'hier* », en référence au potentiel de transformation et de développement du secteur



agricole ivoirien. Par ailleurs, le Ministre de l'Agriculture a accordé, ce même vendredi 8 mai 2026, une audience à une délégation

du groupe chinois TBEA, conduite par son vice-président, M. SUN Hecheng, en présence du Pr. Koffi Justin, Directeur Gé-

néral de l'ARRE. La délégation a présenté deux projets, à savoir, la construction de 108 entrepôts secs dans les zones de production d'anacarde et l'implantation de 60 unités de transformation de maïs et de riz. « *Nous sommes venus solliciter l'appui du Ministre afin que ces projets soient inscrits parmi les priorités nationales* », a indiqué M. SUN Hecheng.

Le Ministre Bruno Koné a exprimé son accord de principe, réaffirmant la volonté du Gouvernement d'encourager les investissements porteurs dans le domaine de la transformation locale.

Sandrine KOUADJO



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahecommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
ilot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION :
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELFOUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

INFOGRAPHISTE :
Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE :
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU CAJOU IVOIRIEN

Le conseil du coton et de l'anacarde renforce la sensibilisation

Une mission de sensibilisation du conseil du coton, de l'anacarde et du karité a rencontré vendredi 8 mai 2026 à Lamidougou, les producteurs, pisteurs et acheteurs de la noix de cajou en vue de les sensibiliser sur les exigences de qualité.



Le coordonnateur de délégation au conseil du coton et de l'anacarde et chef de mission Koné Youssouf, a indiqué, selon un témoignage de l'AIP, que la mission de sensibilisation menée actuellement vise à renforcer l'amélioration de la qualité marchande du cajou ivoirien, aussi bien sur le marché national qu'international. S'exprimant au cours d'un entretien, M. Koné, a expliqué que l'initiative consiste à rappeler à l'ensemble des acteurs de la filière la nécessité d'adopter

de bonnes pratiques afin de garantir une meilleure qualité des noix de cajou produites en Côte d'Ivoire. Selon lui, la mission permet également de vérifier que les producteurs et autres acteurs du secteur ont effectivement reçu les sacs destinés au conditionnement des produits afin de préserver leur qualité sur le terrain. « Il est important pour nous de pas-

ser en revue ces dispositifs, d'évaluer les difficultés rencontrées sur le terrain par les acteurs concernés et d'apporter, si nécessaire, des mesures correctives », a-t-il souligné. Le responsable a déploré la persistance de certaines mauvaises pratiques dans la filière, notamment l'achat de produits humides et le maintien de méthodes de conservation

inadaptées. Il a estimé que ces comportements ne relèvent pas uniquement des producteurs, mais impliquent également des acteurs intermédiaires, notamment les pisteurs et les acheteurs, accusés d'encourager les producteurs à conserver d'anciennes habitudes contraires aux exigences de qualité. « En tant que régulateur, notre responsabilité est de mettre ces acteurs face à leurs responsabilités », a déclaré M. Koné, ajoutant que la filière anacarde, engagée dans une réforme depuis douze ans, ne peut plus tolérer certaines pratiques observées depuis le début du processus. Il a annoncé la volonté du conseil du coton et de l'anacarde de sanctionner les pisteurs et acheteurs qui continuent d'encourager les mauvaises pratiques, notamment le paiement

de produits mouillés. Concernant les perspectives de la filière anacarde en Côte d'Ivoire, Koné Youssouf s'est montré optimiste malgré une concurrence de plus en plus forte sur les marchés africains et asiatiques. Selon lui, cette concurrence constitue un levier pour accélérer la structuration et la professionnalisation des acteurs du secteur. Il a également insisté sur la nécessité de développer davantage la transformation locale des noix de cajou et la consommation des produits dérivés, notamment les amandes, la pâte de cajou et les jus issus de l'anacarde. « La filière a encore de beaux jours devant elle et nous comptons maximiser les opportunités liées à la transformation et à la valorisation locale », a-t-il assuré.

A.S.

ANADER / PARTENARIAT FILETS SOCIAUX

Des semences améliorées à des bénéficiaires pour renforcer leurs activités agricoles

Dans le cadre du renforcement de l'autonomisation économique des ménages bénéficiaires, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a procédé, mardi 28 avril 2026, à la remise de semences améliorées de maïs aux bénéficiaires du Programme Filets Sociaux en milieu rural, dans les régions du Haut-Sassandra et du Hambol. Cette initiative vise à encourager la mise en place et l'extension d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) à travers des initiatives agricoles, tant individuelles

que collectives, notamment au sein des Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC). En facilitant l'accès à des intrants de qualité, l'opération entend améliorer la productivité des exploitations et, à terme, les conditions de vie des ménages concernés. Au-delà de la remise de semences, ces rencontres ont servi de cadre de sensibilisation sur les bonnes pratiques agricoles. Les bénéficiaires ont ainsi été outillés sur les techniques culturales adaptées, en vue d'obtenir de meilleurs rendements et des ré-

coltes de qualité. Cette activité relève d'une convention de partenariat entre le Bureau de Coordination du Programme Filets Sociaux (BCPFS) et l'ANADER, afin de permettre l'amplification des effets des transferts monétaires et de répondre aux enjeux de durabilité des impacts, et facilitant l'accès des bénéficiaires à d'autres programmes agricoles et à des opportunités d'entrepreneuriat rural. Ainsi cette remise de semences s'inscrit également dans le cadre du Programme de Production Alimentaire



d'Urgence en Côte d'Ivoire (2PAU-CI), qui vise à accroître la production de cultures vivrières, afin de

renforcer la souveraineté alimentaire.

Source : DCRP

RELANCE AGRICOLE

Le Maroc et l'Union européenne renforcent leur coopération avec la Côte d'Ivoire

Le Ministre Bruno Nabagné Kone a reçu, récemment à son cabinet, le nouvel Ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire, S.E.M. Othman El Ferdaous. Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur le renforcement de la coopération agricole entre les deux pays. L'Ambassadeur marocain a salué la participation du Ministre ivoirien au SIAM à Meknès. Il a souligné l'importance des projets structurants en cours de préparation, tout en réaffirmant la disponibilité du Maroc à accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre du PND et du futur PNIA 3.

Le Ministre a salué la convergence de vues entre les deux pays sur le développement durable des systèmes agricoles, avant de féliciter l'Ambassadeur pour sa nomination et lui souhaiter plein succès dans ses missions. A noter aussi que l'Union européenne et la Côte d'Ivoire alignent leur coopération sur les priorités du PND 2026-2030. En effet, le Ministre Bruno Nabagné Kone a reçu, la semaine dernière, en audience, l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, S.E.M. Irchad Ramian-drasoa Razaaly. Les échanges

entre le Ministre ivoirien et son hôte de l'UE ont porté sur plusieurs projets structurants inscrits dans la dynamique du PND 2026-2030, avec un accent particulier sur la valorisation de la filière anacarde. Les deux parties ont également évoqué le renforcement de la coopération autour d'autres chaînes de valeur agricoles, notamment la tomate et la mangue. Le Ministre Koné Bruno a salué l'engagement constant de l'Union Européenne aux côtés de la Côte d'Ivoire pour la transformation durable du secteur agricole.

Audrey MAKADO



PRESSIONS DU MARCHÉ MONDIAL SUR LE CACAO

La Côte d'Ivoire et le Ghana se serrent les coudes

Lundi 4 mai 2026, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont tenu une rencontre virtuelle du Comité de pilotage de l'Initiative Cacao, dans le but d'arrêter une stratégie commune pour faire face aux pressions internationales du marché mondial sur le cacao.



Aux seuls, la Côte d'Ivoire et le Ghana assurent plus de 60 % de la production mondiale de cacao. Les deux pays ont donc décidé de resserrer les rangs pour avoir une position commune sur la problématique du cacao sur le marché mondial. Bruno Nabagné Koné, le Ministre ivoirien de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières et le Dr Cassiel Ato Baah Forson, son homologue ghanéen des Finances, ont coprésidé, à cet effet, une réunion virtuelle consacrée au bilan des activités et aux questions de gouvernance. Cette session a été facilitée par M. Alex Arnaud Assanvo, Secrétaire Exécutif de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana. Elle a permis d'aborder le bilan des activités en cours et les

questions de gouvernance. De l'avis de Bruno Koné, l'enjeu ici dépasse la simple coordination bilatérale. Dans un contexte international exigeant, le Ministre ivoirien a estimé que cette coopération entre la Côte d'Ivoire et le Ghana était un levier de souveraineté économique, essentiel pour défendre les intérêts des producteurs, renforcer la position des deux pays dans les négocia-

tions internationales et promouvoir une durabilité qui tienne compte des réalités économiques et sociales des pays du Sud. De fait, le Ghana et la Côte d'Ivoire assurent plus de 60 % de la production mondiale du cacao. Toutefois, les cours restent fixés à Londres et à New York, hors de leur portée. Après une flambée historique entre 2024 et 2025 où la tonne avait dépassé 12 000

dollars, près de 6,7 millions de francs CFA, le marché mondial du cacao a connu un retournement brutal. A ce jour, la tonne s'échange autour de 2 900 dollars, soit environ 1,6 million de francs CFA. Les planteurs ivoiriens, eux, touchent 1 200 francs CFA le kilo depuis mars 2026, après que les autorités ivoiriennes ont abaissé le prix bord-champ de près de 60 % pour résorber le dé-

calage avec les cours internationaux. En effet, le règlement européen sur la déforestation (EUDR) impose aux exportateurs de prouver que leurs produits n'ont pas contribué au déboisement. Les grandes entreprises ont jusqu'au 30 décembre 2026 pour se conformer à ces exigences de traçabilité. Cette obligation supplémentaire pèse directement sur les filières ouest-africaines. Du reste, la réunion virtuelle du 4 mai 2026 a été l'occasion pour le Ministre ivoirien de réaffirmer sa conviction. De l'avis de Bruno Koné, cette alliance ivoiro-ghanéenne doit permettre aux deux pays de défendre efficacement les intérêts de leurs producteurs, renforcer leur poids dans les négociations internationales et de promouvoir un modèle de durabilité qui tienne compte des réalités économiques et sociales des pays du Sud producteurs de cacao. L'Initiative Cacao, lancée en 2019, avait tenté d'imposer un différentiel de revenu décent (living income differential), pour les producteurs. Le prochain Comité de pilotage est fixé au 1er juin 2026, en présentiel, à Abidjan.

Mireille YAPO

NOIX BRUTES DE CAJOU

Une mission de sensibilisation pour améliorer la qualité

Une mission de sensibilisation des acteurs de la filière anacarde, initiée par le Conseil du coton, de l'anacarde et du karité sur l'amélioration et la préservation de la qualité des noix brutes de cajou, s'est effectuée, mardi 05 mai 2026 à Poliédouo.

rencontre a réuni des personnalités administratives et techniques, notamment le sous-préfet de Youndouo, Hervé Aliali, le coordonnateur des délégations régionales du Conseil du coton, de l'anacarde et du karité, Koné Issouf, la représentante du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Dosso Fatim, ainsi que le représentant de l'Organisation interprofessionnelle agricole (OIA) de la filière anacarde, Ouattara Amadou. L'animation technique a été assurée par le coordonnateur régional anacarde à la direction régionale de l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) de Bondoukou, Akpro Séraphin. Il a rappelé les bonnes pratiques indispensables à l'amélioration du KOR, notamment le nettoyage rigoureux des noix, leur séparation systématique, un séchage optimal et un tri minutieux avant commercialisation. A sa suite, le délégué régional du Conseil du coton, de l'anacarde



C'est dans le département de Bouna (Nord-Est ivoirien, région du Bounkani), selon l'agence AIP qui donne l'information. Cette mission, initiée par le Conseil du coton, de l'anacarde et du karité, vise à impulser un changement de comportement chez les producteurs, pisteurs et acheteurs. Elle met l'accent sur la correction des mauvaises pratiques post-récolte, l'adhésion formelle des acteurs aux normes de qualité en vigueur, ainsi que l'instauration d'un mécanisme de contrôle communautaire, afin d'inverser durablement la baisse du Kernel Output Ratio (KOR), indicateur clé de la qualité marchande. La

et du karité du Bounkani, Coulibaly Yacouba, a évoqué l'importance de toutes ces pratiques pour l'épanouissement des producteurs mais aussi pour l'Etat et l'économie nationale. En vue de consolider l'impact de cette sensibilisation, des démonstrations pratiques ont été réalisées sur le site, ce qui a permis aux partici-

pants de se familiariser concrètement avec les techniques recommandées. Le sous-préfet de Youndouo, Hervé Aliali, a salué cette initiative du Conseil, qu'il a qualifiée de déterminante pour la production d'une meilleure qualité de noix et la consolidation de l'économie nationale. Il a demandé aux producteurs de tra-

duire en actes les enseignements reçus, afin de garantir une production de qualité, ce qui leur permettra d'augmenter leurs revenus et permettra à l'Etat de poursuivre les actions de développement pour leur épanouissement.

Amy SANGARE

CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES

Des leaders paysans ouest-africains formés

Une session de formation dédiée à l'analyse et à la compréhension des se tient au profit des leaders paysans et techniciens du Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), dans le cadre du projet VCA4D (Value Chain Analysis for Development), une initiative de l'Union européenne.



Ce programme vise à améliorer la sécurité alimentaire et à promouvoir un développement agricole durable à travers des analyses approfondies des chaînes de valeur intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale, afin d'éclairer les politiques publiques et renforcer des systèmes agricoles inclusifs, notamment au bénéfice des petits producteurs. Organisée en appui au ROPPA, cette formation s'inscrit également dans la dynamique des initiatives soutenues par l'Union européenne, telles que FO4IMPACT (2026-2030), destinées à renforcer les capacités économiques des organisations paysannes et leur participation aux filières agricoles stratégiques, notamment l'anacarde, la mangue et le sésame. Selon le coordonnateur de l'équipe de formateurs VCA4D, Baudouin Michel, cette formation

privilegie une approche pratique axée sur l'apprentissage par l'action. « Il ne s'agit pas d'une formation théorique. Nous mettons l'accent sur des exercices concrets d'analyse et d'évaluation pour permettre aux participants de s'appropriier les outils et de les utiliser dans leur pratique professionnelle », a-t-il expliqué. Il a ajouté que l'objectif est de doter les participants de compétences leur permettant de mieux argumenter, dialoguer avec les décideurs et mener un plaidoyer fondé sur des données fiables, condition essentielle pour influencer efficacement les politiques agricoles. Représentant le président du Conseil d'administration

du ROPPA, le professeur Zio Passi Eugène, par ailleurs président du Conseil d'administration de l'ANOPACI, a salué l'importance de cette initiative qui contribue au renforcement des capacités des acteurs du monde agricole. Il a rappelé que le ROPPA, créé en 2000 à Cotonou, s'est imposé comme un acteur majeur du plaidoyer pour la reconnaissance des producteurs agricoles comme partenaires du développement, œuvrant à la promotion de l'agriculture familiale et à la co-construction des politiques agricoles. Le public cible est composé de techniciens issus des plateformes nationales des pays membres, notamment

de la CEDEAO et de l'AES, incluant des agroéconomistes, ingénieurs et planificateurs. Ces experts constituent, selon lui, une « matière grise » essentielle au service des organisations paysannes. Pour le professeur Zio, cette formation répond à un

enjeu fondamental, celui du renforcement des connaissances, considéré comme un levier clé du développement. Elle permettra aux participants de mieux appréhender les chaînes de valeur, d'améliorer la productivité et la compétitivité des filières agricoles, et d'accroître les revenus des producteurs. Il a également souligné l'importance d'intégrer les enjeux liés au changement climatique dans les pratiques agricoles, à travers notamment le reboisement, l'agroforesterie et une gestion durable des ressources en eau. À terme, cette initiative vise à faire émerger une nouvelle génération de producteurs agricoles capables de participer pleinement au développement socio-économique de leurs pays, tout en améliorant leurs conditions de vie. Le ROPPA, qui représente plus de 30 millions de producteurs en Afrique de l'Ouest, joue un rôle central dans le dialogue entre les organisations paysannes et les partenaires techniques et financiers, contribuant ainsi à la mise en œuvre de politiques agricoles inclusives et durables dans la région.

Source : AIP

Pour joindre *Agro Pastoral News* appelez aux numéros suivants:
 (+ 225) 27 22 23 87 66
 (+ 225) 05 06 91 97 36 - (+ 225) 07 07 87 98 43

AGRO-INDUSTRIE

Une nouvelle distillerie inaugurée à Ferké

La nouvelle unité de distillerie de SUCAF-CI, filiale du groupe SOMDIA, a été inaugurée, jeudi 7 mai 2026, par le Ministre de l'Agriculture, Bruno Nabagné Kone, à Ferké 2. Fruit d'un investissement de 18 milliards de FCFA, cette infrastructure produira 12 millions de litres d'alcool extra-neutre par an, couvrant près de 50 % des besoins nationaux, et générera 400 emplois directs et indirects. « Cette cérémonie consacre une étape importante dans la transformation structurelle de notre agriculture et dans notre capacité à tirer pleinement parti de nos productions agricoles », a déclaré Bruno Koné. Il a félicité les promoteurs pour cet outil industriel moderne et stratégique. La cérémonie a également enre-



gistré la présence du Ministre du Plan et du Développement, Dr. Souleymane Diarrassouba, re-

présentant le Ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Ibrahim Kalil Konaté. En outre,

Bruno Koné s'est entretenu, également la semaine dernière, avec le Directeur Général par intérim

de l'Agence Foncière Rurale (AFOR). Avec ce dernier, il s'est agi de faire le point sur les projets prioritaires de l'institution et recueillir ses orientations pour une gestion plus efficace et sécurisée du foncier rural. Le Ministre a réaffirmé sa volonté d'inscrire la sécurisation du foncier rural parmi les priorités de son Département. Cette rencontre intervient dans la foulée de l'adoption par le Parlement du projet de ratification instituant le Système d'Information du Foncier Rural (SIFOR-CI), visant à moderniser la gouvernance foncière et à renforcer la transparence dans la gestion des terres rurales en Côte d'Ivoire.

Aristide KOFFI
avec MINADERPV

AGROFORESTERIE CAFÉ-CACAO

Une antenne régionale à Bongouanou

Bongouanou a une antenne régionale de la Coordination nationale des activités de l'agroforesterie, qui a été officiellement présentée vendredi 8 mai 2026 à la préfecture de la ville.

C'était lors d'une rencontre qui a été présidée par le Préfet de la région du Moronou, Dongo Kobenan, en présence du délégué régional du Conseil café-cacao, Konan Kouakou, et du directeur départemental des Eaux et Forêts, Kouamé Sosthène. Pour présenter cette plateforme, Konan Zoumin du Conseil café-cacao de Bongouanou a indiqué que cette initiative vise à fédérer l'ensemble des actions menées dans le domaine de l'agroforesterie afin de créer une synergie entre les différents acteurs intervenant dans la filière café-cacao. « *Le défi actuel est de fédérer toutes les actions liées à l'agroforesterie dans la filière café-cacao, de coordonner ces actions et de créer une véritable synergie pour obtenir un meilleur impact sur le terrain* », a-t-il dit à l'Aip. Il a fait savoir que plusieurs structures, notamment le ministère des Eaux et Forêts (MINEF), le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER), les exportateurs, les cho-

colatiers et les sociétés coopératives, mènent déjà des activités sur le terrain, mais souvent sans coordination suffisante. Konan Zoumin a précisé que la plateforme poursuit quatre objectifs principaux : la coordination des interventions, l'harmonisation des normes et pratiques, la centralisation des données relatives aux producteurs et aux superficies couvertes, ainsi que la facilitation de l'accès des producteurs, des jeunes et des femmes aux financements. Le présentateur a annoncé la mise en place d'une base nationale de données destinée à centraliser les statistiques sur les producteurs concernés, les superficies exploitées et le nombre de plants distribués dans la filière café-cacao. Concernant l'organisation de la plateforme, il a indiqué qu'elle repose sur une assemblée plénière présidée par le Conseil café-cacao, un organe de coordination opérationnelle et des antennes régionales chargées de relayer les activités sur le terrain. Une plateforme numérique intégrée permettra de cen-



traliser les données collectées. Au niveau régional, le directeur régional du MINADER présidera les réunions de coordination, tandis que la délégation régionale du Conseil café-cacao assurera la coordination générale des activités. L'ANADER apportera son expertise agronomique et poursuivra les activités de vulgarisation des bonnes pratiques agricoles. Les antennes régionales auront pour missions de coordonner les

activités des acteurs, d'identifier les zones insuffisamment couvertes, d'harmoniser les plans d'action, de suivre les indicateurs clés et de transmettre les besoins à la coordination nationale. Des réunions trimestrielles et mensuelles seront organisées pour assurer le suivi stratégique et opérationnel des activités agroforestières dans les différentes zones de production. Pour l'année 2026, les priorités porteront sur la cartographie des initiatives

existantes, la collecte des données sur les producteurs et les superficies concernées, ainsi que l'organisation d'activités de sensibilisation. « *Nous voulons ramener durablement la forêt en Côte d'Ivoire. Pour y parvenir, nous devons travailler ensemble, parler d'une seule voix et agir de manière coordonnée afin que chacun puisse contribuer aux résultats collectifs* », a conclu M. Zoumin.

Deborah SANZAN

KOUTO

Des producteurs de noix de cajou formés

Les bonnes pratiques de production et de conservation de la noix brute de cajou ont été enseignées aux acteurs de la filière anacarde. Cela s'est passé à Pinvoro, dans la région de la Bagoué, mardi 5 mai 2026, sur lors d'une rencontre initiée par le Conseil coton, anacarde et karité.



Cette séance de sensibilisation a réuni le représentant du Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Délo Richard, celui de l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) ainsi que le Conseil coton-anacarde-karité. Les échanges, rapporte l'AIP, ont porté notamment sur le respect des normes de qualité, depuis la récolte jusqu'au stockage des noix. Les producteurs ont été exhortés à procéder au tri et au séchage des noix sur des claies avant leur conservation dans des sacs de

jute. Le coordonnateur de l'unité opérationnelle de la Défense des cultures du Programme national de recherche sur l'anacarde (DC-PNRA), Pr Soro Sibirina, a expliqué que cette mission vise à instruire les producteurs sur les maladies et ravageurs qui affectent la qualité de la noix brute de cajou et les méthodes appropriées pour y remédier. Selon M. Soro, plus d'une vingtaine de maladies affectent les vergers d'anacardiers, dont certaines dégradent directement la qualité de la noix tandis que d'autres atta-

quent l'arbre. Il a cité notamment l'antracnose, la bactériose et la gombose parmi les pathologies les plus fréquentes dans les plantations. Pour lutter contre ces fléaux, il a recommandé aux producteurs de respecter une densité maximale de 100 pieds à l'hectare, soit environ 10 mètres entre deux arbres, afin de favoriser la circulation de l'air dans les plantations. Il a également préconisé le recours à des produits homologués et biologiques avant la floraison, conformément à l'orientation de la Côte d'Ivoire

vers une production d'anacarde bio. Le coordonnateur national des filières coton-anacarde-manguier et foresterie à l'ANADER, Soro Klotioloma, a pour sa part en tant second intervenant, exhorté les producteurs à réhabiliter les vergers à forte densité afin de limiter la propagation des maladies et des insectes ravageurs. L'expert a insisté sur la nécessité de ramasser quotidiennement les noix tombées, de les séparer correctement des pommes de cajou à l'aide d'une ficelle, de procéder au tri et au

séchage sur claies avant leur stockage dans des sacs de jute. « *C'est ce produit bien trié et bien séché que l'État a demandé d'acheter à 400 FCFA le kilogramme* », a-t-il rappelé. Il a relevé que les noix mal séchées ou mal triées doivent être retirées du circuit commercial. Le directeur régional du Conseil coton, anacarde, karité, Coulibaly Admson Zié, a demandé aux acteurs de la filière de s'approprier les bonnes pratiques agricoles afin que la Côte d'Ivoire conserve son rang de premier producteur mondial et que la région se distingue par l'excellence de sa production. La Côte d'Ivoire demeure le premier producteur mondial de noix brute de cajou avec une production estimée à plus de 1,2 million de tonnes lors de la dernière campagne. Le prix bord champ de la campagne 2026 a été fixé à 400 FCFA le kilogramme.

Source : AIP

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Grosse menace sur l'agriculture africaine

La guerre au Moyen-Orient ne touche pas seulement les marchés pétroliers. Elle fait peser une menace directe sur l'agriculture africaine via la hausse des prix des engrais et la perturbation des flux d'importation.



Flambée des coûts et impact sur les campagnes

La hausse des prix des engrais se traduit déjà sur le terrain. Entre octobre 2025 et mars 2026, le prix de la tonne d'urée a augmenté de près de 25 %, pénalisant les petits producteurs. Au Nigeria, les cultivateurs de maïs réduisent leurs doses d'engrais pour limiter les coûts, au risque de diminuer les rendements. En Afrique australe, au Malawi et au Mozambique, où les agriculteurs souffrent déjà du changement cli-

matique et de la sécheresse, la flambée des intrants menace les récoltes de maïs, aliment de base pour des millions de personnes.

Une pression sur la sécurité alimentaire

La chaîne de transmission est rapide. Moins d'engrais signifie moins de production, ce qui alimente la hausse des prix alimentaires. Au Kenya, en Tanzanie et en Éthiopie, les prix du maïs et du blé ont déjà commencé à aug-

menter, pénalisant les ménages urbains et ruraux. En Afrique de l'Ouest, le Sénégal et la Côte d'Ivoire pourraient connaître une pression similaire sur le riz et les céréales importées. Les pays enclavés comme le Tchad et le Niger, avec des coûts logistiques élevés, sont encore plus exposés à cette inflation alimentaire.

Vers une crise silencieuse

Contrairement à la flambée du pétrole ou à l'inflation visible dans les villes, la crise des engrais est

silencieuse mais pourrait s'avérer déterminante. Elle agit sur les campagnes agricoles, puis sur les récoltes, avant de se répercuter sur les prix et l'alimentation. Une situation préoccupante pour des pays comme le Burundi, le Rwanda ou le Malawi, où l'agriculture reste la principale source de revenus pour la majorité des ménages.

L'urgence de solutions locales

Face à ce défi, plusieurs pistes sont à explorer : production locale d'engrais, diversification des sources d'approvisionnement, aides ciblées aux petits agriculteurs et soutien des stocks nationaux. Sans ces mesures, l'Afrique risque non seulement de subir une baisse de sa production agricole, mais aussi de voir s'aggraver la malnutrition et la précarité alimentaire dans plusieurs pays. Le Continent se retrouve ainsi confronté à un paradoxe : riche en terres cultivables et en ressources naturelles, il reste exposé à une crise alimentaire importée, déclenchée par des facteurs extérieurs, mais aux conséquences profondément locales.

Source : Afrimag

SOMMET AFRICAIN DE L'AGRICULTURE A DAKAR

Réflexions et opportunités pour l'avenir agricole du continent

Depuis le 11 mai 2026, et ce jusqu'au 13 de ce mois, Dakar, la capitale sénégalaise, s'impose comme l'épicentre des réflexions et des opportunités autour de l'avenir agricole du continent avec la tenue du 5^e Sommet Africain de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (SAAA).

Positionnée comme un carrefour stratégique entre l'Afrique de l'Ouest et les marchés internationaux, la capitale sénégalaise accueillera un large éventail d'acteurs économiques et institutionnels engagés dans la transformation durable du secteur. L'un des axes structurants de cette édition repose sur le renforcement des liens entre l'Afrique et la Turquie. Cette coopération s'inscrit dans une logique opérationnelle : favoriser les transferts

de compétences, stimuler l'innovation agricole et encourager des investissements durables. Forte d'une expertise reconnue dans l'agriculture moderne, la transformation agroalimentaire et la gestion des ressources hydriques, la Türkiye apparaît comme un partenaire stratégique pour accompagner les mutations des systèmes agricoles africains, en phase avec les enjeux climatiques et alimentaires.

Un levier d'opportunités pour les entreprises

Le sommet constitue une véritable plateforme d'accès aux marchés et aux partenariats. Les entreprises participantes pourront notamment : identifier des opportunités d'investissement en Afrique de l'Ouest, nouer des relations avec des décideurs publics et privés, découvrir des solutions innovantes adaptées



aux réalités locales et développer leur réseau à l'échelle internationale. Au-delà des échanges institutionnels, l'événement se distingue par une approche concrète et immersive. Le programme prévoit des conférences de haut niveau sur la résilience climatique, la gestion de

l'eau ou encore les chaînes de valeur agricoles, des rencontres B2B ciblées entre acteurs africains et turcs, des échanges avec des institutions publiques et agences de développement, des visites de sites agricoles et agroalimentaires et une immersion dans l'écosystème écono-

mique et culturel sénégalais.

Dakar, hub stratégique en Afrique de l'Ouest

Le choix de Dakar illustre pleinement l'ambition du sommet. Véritable porte d'entrée régionale, la ville bénéficie d'infrastructures logistiques solides, d'un tissu économique dynamique et d'un rôle clé dans la coopération Sud-Sud. Elle offre ainsi un environnement propice au développement de projets structurants dans les secteurs agricole et agroalimentaire. À destination des entreprises, investisseurs, institutions et porteurs de projets, ce rendez-vous continental s'annonce comme un catalyseur d'initiatives concrètes au service d'une agriculture africaine plus compétitive et durable.

André SELFLOUR
avec cpccaf.org

« Je rêve d'un avenir où l'agriculteur ivoirien ne sera plus seulement perçu comme un homme de la terre, mais aussi comme un entrepreneur accompli, respecté, prospère... en costume s'il le souhaite. » Bruno Nabagné Kone, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.

